



Comment enlever la garde des enfants à une personne annorexique

Par **stephanie**, le **15/10/2012** à **11:08**

Bonjour,
Le problème qui se pose est que mon concubin à une garde alternée avec son ex pour leurs 2 enfants. Il s'avère qu'un jugement à été donné, exigeant de la mère un suivi psychologique et médical à justifier au père pour son anorexie et son alcoolémie, qu'elle ne fait pas, sauf le certificat médical du médecin traitant mais nullement son suivi psychologique. A ce jour, leur fille âgée de bientôt 7 ans, présente un état anorexique, copiant à mon avis sur la mère. La petite est frêle, ne mange pas beaucoup (en tout cas, pas une quantité normale pour son âge) perd du poids à chaque fois qu'elle va chez sa mère et aujourd'hui présente une infection pulmonaire (peut-être une pneumonie, on attend les résultats). Je sens cette enfant en danger à rester près de sa mère, mais aussi elle reste sa mère, comment faire pour protéger l'enfant de sa mère sans la priver d'elle ??? A savoir que mon concubin a fait appel aux services sociaux et qu'ils estiment que tout va bien avec la mère. Que faire ???

Par **cocotte1003**, le **15/10/2012** à **12:35**

Bonjour, puisque la petite semble devenir anorexique, il faudrait l'emmener voir un pédopsychiatre. Si l'état de santé de l'enfant n'est pas bon, vous pourrez envisager de saisir le JAF pour demander une garde exclusive, cordialement

Par **stephanie**, le **15/10/2012** à **14:15**

Merci d'avoir pris le temps de me répondre, mais le JAF était déjà au courant de la situation mais n'en a pas tenu compte, refaire une procédure est coûteux car il n'a pas l'aide juridictionnelle et ses moyens financiers sont limités alors que faire ?

Par **cocotte1003**, le **15/10/2012 à 14:19**

que vous aille dit au jaf que la mère était anorexique et une chose mais il vous faut des preuves attestations) de l'impact négatif que cela a sur la petite. Il est toujours mieux d'avoir un avocat mais le JAF peut se saisir sans, cordialement

Par **stephanie**, le **18/10/2012 à 23:56**

Les preuves concernant la mère ont été données, mais pour l'enfant nous sommes en train de voir pour la faire suivre par un pédopsychiatre.
Merci de votre soutien.
Si vous avez d'autres infos , je suis à l'écoute.